

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement à caractère personnel.

203451

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 11443 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : EL HLOU AÏSSA

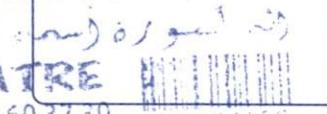
Date de naissance : 03.04.76

Adresse : CRISTAL

Tél. : 06 60 6 08 71 Total des frais engagés : 1587,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr ASMA ESSOURA

Cachet du médecin : 

PEDIATRE

Tel : 06 60 60 37 50

Date de consultation : 04/03/2024

Nom et prénom du malade : EL HLOU CELYA Age : 62

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Vaccination

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Agdal Maroc Le : 04/03/2024

Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
04/03/24	CS		250.000 DH	DENTISTE PEDIATRE - INPE : 05 22 89 61 41 / 06 60 60 37 35 83 Oued LAOU Im City Office, El Jadida Quartier Missini Oulja H. KASSANI

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien et du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ARRABEA Ahmed Ouardi BELLAOUCHE Distributeur en Pharmacie 46, Allée des CASOURNAIS, Ain Sebaa - Casablanca (Prise Clinique Ain Sebaa - Dourar Hassiba) Tél.: 06 25 55 27 60	04/03/24	1337 DH

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

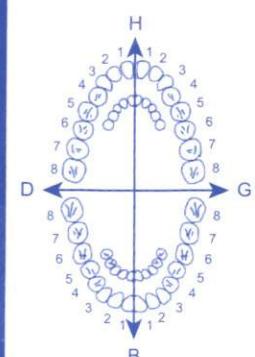
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

ODF PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
	00000000	00000000
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		
G		



(Création, remont, adjonction)

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr.Asma ESSOUIBA
Pédiatre

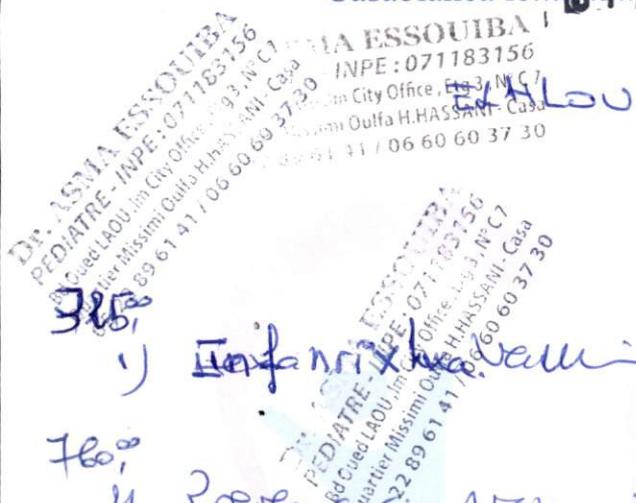


الدكتورة آسماء السويبة
طبيبة الأطفال

Néonatalogie
Vaccination
Échographie
Asthme Allergie
Urgence

طب الموليد الجدد. الرضع والأطفال
التلقيح
الفحص بالصدى
الحساسية. الربو
مستعجلات

Casablanca le:.. 04 MARS 2024.....



CElyya

825
4 kg 545



عمراء سيني اوفيس الطابق الثالث، رقم 07 هي مسيمي الولفة الحي الحسني الدار البيضاء
امام مرجان-ماكدونالدز الحي الحسني فوق KFC

Imm City Office, 3ème Etage N°C7 Quartier Missimi Oulfa Hay Hassani Casablanca
(En face Marjane et Mcdonald's Hay Hassani Au dessus KFC)

05 22 89 61 41 06 60 60 37 30 cabinetasmaessouiba@gmail.com

Sous la 6^e et 7^e page

DR. ASMA ESSOUIBA
PEDIATRE - NPE: 071183756
Bld Oued Laoua 1 Im City Office, El93 N/C1
Quartier MSA 10000 Tunis, Tunisie
05 22 89 61 41 / 06 60 60 37 33

AROLD422AA
10-2024
11-2024
10-2024

LOT/MFD/EXP:

1 dose (1.5 ml)
1 dosis (1.5 ml)
1 tube
1 tubo

6 ID:651054

GlaxoSmithKline Maroc
Aïn El Aouda
Région de Rabat
PPV:252,00 DH
118001 142361

Rotarix

Rotavirus vaccine/ Vaccin contre le rotavirus*
Vacuna contra rotavirus

Usage pédiatrique/ Uso pediátrico
Oral/ Via oral
Ne pas injecter/ No se inyecte

gsk

Oral suspension
Suspension buvable
Suspensión oral



Lactose anhydre
Chlorure de sodium
Milieu 199 contenant
principalement
des acides aminés, des
sels minéraux,
des vitamines
Eau pour préparations
injectables

A conserver dans l'emballage
l'abri de la lumière
Ne pas congeler
Bien agiter avant emploi

GlaxoSmithKline Maroc :
Ain Aouda,
région Rabat

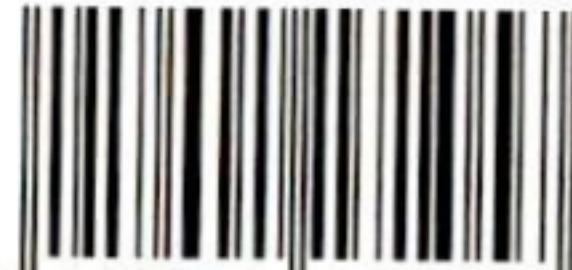
GlaxoSmithKline Maroc
Aïn El Aouda
Région de Rabat
PPV: 325,00 DH
6 118001 140718

EXÉCUTER LES DOSES PRÉSCRIPTIONS
Liste I : Uniquement sur ordonnance

Titulaire de l'AMM au Maroc :
Laboratoires Pfizer S.A.
km 0.500, Route de Oualidia
BP 35
24 000 El Jadida, Maroc

Fabricant:
Pfizer Manufacturing Belgium N.V.
Rijksweg 12
B-2870 Puurs
Belgique

Prevenar 13®
suspension injectable PPV : 760,00 DH



6 118001 171057

AMM N° 580/18DMP/21/NRS

RESPECTER LES DOSES PRESCRITES

احترم الكمية الموصدة

Liste I - Uniquement sur ordonnance
لائحة 1 - يصرف بوصفة طبية

PAA19117